



# **La croissance verte : La crise et au-delà**



# **La croissance verte : La crise et au-delà**

## ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

*Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres*

Publié en anglais sous le titre :  
**Green Growth : Overcoming the Crisis and Beyond**

© OCDE 2009

---

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](http://contact@cfcopies.com).

---

---

## *Table des matières*

La crise ne saurait servir de prétexte pour retarder les dispositions qu'appellent le changement climatique et d'autres problèmes environnementaux urgents .....	7
La récession peut aussi ouvrir de nouvelles perspectives – faire de la crise une chance ! .....	8
L'innovation verte passe à la fois par la fixation des prix au juste niveau et par des investissements dans la R-D .....	9
Les mesures inefficaces sont à éviter .....	12
Créer des emplois verts .....	13
Les mesures de redressement vertes peuvent aussi être une source de revenus vitale pour l'avenir .....	14
Aller de l'avant .....	15
<i>POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS</i> .....	16
<i>ANNEXE: Information sur les programmes nationaux de "relance verte"</i> .....	17



## Introduction

Dans le contexte du développement durable, les ressources naturelles et les services écosystémiques fournis par l'environnement sont essentiels à la croissance économique, au bien-être social et à la santé humaine. L'inaction face aux grands problèmes d'environnement comme le changement climatique pourrait être à terme lourde de conséquences économiques. Il importe que les mesures prises aujourd'hui par les gouvernements pour parer à la crise économique soient conçues de manière à favoriser à l'avenir – ou du moins à ne pas compromettre – une croissance durable et respectueuse de l'environnement sur le long terme.

Le présent document de réflexion met en évidence des exemples de mesures qu'adoptent d'ores et déjà les gouvernements pour inscrire leurs stratégies de redressement économique dans une perspective plus « verte », et certains des grands enjeux qu'ils pourraient juger utile d'étudier plus avant concernant l'impact de ces stratégies sur l'environnement.

## La crise ne saurait servir de prétexte pour retarder les dispositions qu'appellent le changement climatique et d'autres problèmes environnementaux urgents

La crise actuelle ne saurait servir de prétexte pour relâcher les efforts de longue haleine en faveur d'une croissance économique sobre en carbone. À en juger par des analyses récentes de l'OCDE, une action ambitieuse face au changement climatique se justifie économiquement, et la remettre à plus tard pourrait coûter cher sur le double plan économique et écologique. Sous réserve que les gouvernements fassent passer dès maintenant un message clair sur leurs objectifs climatiques à moyen et long termes, le coût des mesures de protection du climat pourrait être maintenu à un niveau relativement bas durant les premières années, soit pendant la période où les pays peinent encore à sortir de la crise. Il faut qu'un signal fort soit lancé au niveau international dans une perspective à long terme – par exemple, en faisant en sorte que la Conférence des Parties à la CCNUCC qui aura lieu en décembre 2009 à Copenhague soit couronnée de succès et débouche sur un programme ambitieux, et que des politiques claires et prévisibles soient adoptées au niveau national à l'appui de ce programme – pour permettre aux acteurs du secteur privé et à la collectivité de se tourner vers des choix d'investissement et de consommation respectueux de l'environnement. Tout retard pris pour relever d'autres défis environnementaux urgents, tels que la gestion non viable des ressources en eau, s'avèrera également coûteux.

La crise ne doit pas non plus servir de prétexte pour réduire les financements internationaux en faveur des objectifs de développement et d'environnement ou pour revenir sur la libéralisation des échanges et l'ouverture des marchés. La crise financière que connaît aujourd'hui la planète a de graves répercussions sur les pays à faible revenu. Malgré la crise, les pays de l'OCDE ont réaffirmé leurs engagements en matière d'aide. En mai 2009, des hauts représentants des ministères de la coopération pour le développement et de l'environnement des pays de l'OCDE se sont réunis pour souligner l'importance d'un financement sûr de l'action face aux grands enjeux internationaux dans le domaine de l'environnement, dont le changement climatique et l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Dans les années qui viennent, il sera primordial d'apporter un soutien renforcé aux pays en développement pour amplifier

les efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation aux conséquences d'ores et déjà inéluctables de l'évolution du climat. Comme les autres éléments des plans de relance, les investissements « verts » ne doivent pas servir à masquer des mesures protectionnistes, en imposant par exemple l'emploi de matériaux de construction produits dans le pays.

### La récession peut aussi ouvrir de nouvelles perspectives – faire de la crise une chance !

La *Réponse stratégique de l'OCDE à la crise financière et économique* entend aider les pays à sortir de la crise et à bâtir une économie mondiale plus forte, plus propre et plus juste. Les périodes de reprise économique se sont souvent révélées propices à la mise en œuvre de réformes structurelles. La crise crée à la fois des incitations et des conditions favorables à l'amélioration de l'efficacité énergétique et du rendement d'utilisation des matières, ainsi qu'au développement de nouvelles activités commerciales et industrielles vertes – autant d'évolutions qui peuvent profiter tant à l'économie qu'à l'environnement. A plus long terme, le passage à une économie sobre en carbone peut également contribuer à renforcer la sécurité énergétique et à réduire la vulnérabilité aux chocs pétroliers. De nouveaux investissements publics et privés seront nécessaires pour répondre efficacement à bon nombre des problèmes environnementaux les plus urgents. Ils devront être consacrés par exemple aux bâtiments et systèmes de transport économes en énergie, aux énergies de substitution, notamment renouvelables, aux réseaux d'électricité « intelligents », à la lutte contre la pollution et aux infrastructures environnementales essentielles, avec notamment l'augmentation des superficies forestières et la mise en œuvre de mesures de protection du littoral ou de réduction des risques d'inondation. Des investissements seront nécessaires pour faciliter l'adaptation aux changements climatiques qui sont déjà inéluctables, mettre les infrastructures à l'abri des impacts de la modification du climat et protéger les espaces urbains. Dans ces conditions, les investissements liés à l'environnement revêtent une grande importance dans bon nombre des programmes de relance qui sont mis en place par les gouvernements des pays de l'OCDE et des économies émergentes (voir le tableau 1 de l'annexe). Les pays s'attachent également à établir des cadres d'action idoines pour encourager des flux d'investissements privés appuyant une croissance écologiquement viable à long terme.

La crise peut aussi dynamiser des réformes structurelles éminemment souhaitables, qui s'annoncent bénéfiques à la fois pour l'économie et l'environnement. Elle crée les conditions voulues pour réformer ou faire disparaître des politiques qui peuvent être coûteuses, inefficaces et préjudiciables à l'environnement. Ci-dessous figurent des exemples de mesures avantageuses sur toute la ligne qui sont immédiatement à la portée des gouvernements.

- Réforme ou suppression des subventions dommageables pour l'environnement, comme celles visant les combustibles fossiles ou la production agricole, dans les pays de l'OCDE aussi bien que dans les pays en développement. *Par exemple, d'après une nouvelle analyse de l'OCDE, dans un certain nombre de pays émergents et en développement, la suppression des subventions à la consommation d'énergie pourrait faire considérablement baisser les émissions de gaz à effet de serre, dans des proportions allant jusqu'à 30 % dans certaines régions à l'horizon 2050 par rapport au statu quo, tout en contribuant à augmenter l'efficacité économique. Lorsque ces subventions répondent à un objectif social, il peut être nécessaire de se tourner vers d'autres formes plus directes de transfert.*



- Éliminer les obstacles aux échanges de biens et services environnementaux. Par exemple, il conviendrait de traiter sans tarder les obstacles au commerce d'équipements plus économes en énergie et de technologies permettant la production d'électricité d'origine renouvelable, tout comme les barrières aux échanges d'ampoules à basse consommation. Les travaux sur ce point se poursuivent dans le contexte des discussions du cycle de Doha concernant la libéralisation des échanges.
- Remédier aux défaillances du marché qui empêchent d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et des systèmes de transport. Par exemple, là où ces défaillances ne sont pas déjà visées par d'autres dispositions, il faudrait que les gouvernements prennent des mesures pour renforcer les exigences environnementales, notamment par le biais des codes de la construction ou des normes applicables à l'électroménager.
- Réformer les politiques pour réaliser des objectifs environnementaux donnés plus efficacement par rapport au coût. A cet égard, le rapport coût-efficacité à long terme de certaines mesures de soutien aux énergies renouvelables doit faire l'objet d'une évaluation rigoureuse. Un tel soutien peut être utile pour encourager la mise au point et le déploiement des technologies, mais il peut aussi se révéler inutilement coûteux. Par exemple, les travaux de l'OCDE font apparaître que les mesures de soutien à la production de biocarburants en vigueur dans certains pays membres pourraient coûter jusqu'à 1 000 USD par tonne d'émissions de CO<sub>2</sub> évitées – soit un prix élevé pour parvenir à des réductions.
- Accentuer les pratiques allant dans le sens de l'écologisation des marchés publics. Par exemple, en renforçant *les exigences environnementales dans le cadre des marchés publics au travers de critères de performance environnementale et d'autres incitations*.

### L'innovation verte passe à la fois par la fixation des prix au juste niveau et par des investissements dans la R-D

La *Stratégie pour l'innovation* de l'OCDE examine en détail la manière dont les politiques publiques peuvent soutenir au mieux l'innovation pour relever les grands défis, y compris dans le domaine de l'environnement. L'innovation dans les secteurs à faible intensité de carbone est de nature à ouvrir d'importants débouchés économiques. Cependant, les investisseurs ont besoin aujourd'hui de signaux de prix clairs et crédibles pour prendre des décisions d'investissement propices à un avenir plus vert. Les travaux de l'OCDE montrent bien que la détermination plus judicieuse des prix sera un des ressorts les plus efficaces pour la mise au point et la diffusion de technologies plus écologiques. Les nouvelles technologies, à commencer par le piégeage et le stockage du carbone, ne pourront être déployées activement dans les décennies à venir que si un prix clair et prévisible est attribué au carbone. Or même dans cette hypothèse, les coûts de certaines technologies risquent d'être très élevés dans un premier temps, et des investissements publics devront peut-être aller aux installations de démonstration. C'est ainsi que la Norvège va investir près de 1 milliard NOK, via son programme de relance, pour couvrir le surcoût d'un projet de piégeage et stockage du carbone dans une centrale au gaz implantée sur le littoral, à Mongstad ; à León, en Espagne, un projet analogue sera soutenu financièrement tout à la fois par les autorités du pays et par la CE.

Si l'investissement privé dans la R-D est primordial, les gouvernements devront aussi dans certains cas partager le risque lié à la recherche sur les nouvelles technologies avec le secteur privé. La R-D publique prend aujourd'hui une importance particulière, alors que les acteurs privés sont peut-être moins à même de consentir de

tels investissements. Dans le secteur énergétique, elle va en diminuant depuis le début des années 1980 ; or c'est un domaine où il est possible d'accroître sensiblement les dépenses publiques, avec de bonnes perspectives de rentabilité pour des investissements que le secteur privé s'abstient souvent de réaliser en raison des obstacles à l'accès ou des défaillances du marché. Plusieurs autres mesures sont déjà appliquées par les pays pour soutenir la recherche-développement liée à l'environnement, comme l'indique le tableau 2 de l'annexe : crédits d'impôts au titre de la R-D et mesures de passation des marchés publics contribuant à stimuler l'investissement privé ; collaboration public-privé pour des projets de R-D, grâce notamment à des pôles de recherche en liaison avec des établissements universitaires ; et mesures ponctuelles ciblées de soutien à l'innovation dans les petites et moyennes entreprises (PME). L'OCDE s'emploie actuellement à déterminer les politiques publiques et les cadres d'action les mieux à même de stimuler les investissements privés dans la R-D liée à l'environnement et dans des infrastructures respectueuses du climat.

### Le rôle de l'innovation « verte »

La mise au point et le vaste déploiement de technologies nouvelles seront déterminants pour remédier à un certain nombre de problèmes environnementaux. Si des technologies et systèmes inédits pour la production et la consommation de biens et services peuvent être nécessaires à l'appui des stratégies d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ce phénomène, il y a également un besoin urgent de technologies qui permettent une utilisation plus efficace de l'eau et des autres ressources naturelles. Parmi les progrès susceptibles d'améliorer les performances environnementales, il faut citer les nanotechnologies employées pour la purification de l'eau, les biotechnologies utilisées à des fins de détection, de prévention, de remise en état et d'amélioration de l'utilisation des ressources, ainsi que les TIC sur lesquelles reposent des applications « intelligentes » axées par exemple sur l'efficacité énergétique des bâtiments, les systèmes de transport ou les nouveaux réseaux d'électricité.

Plusieurs démarches s'offrent aux gouvernements pour faire avancer l'éco-innovation sur fond de reprise économique :

- faire en sorte que le signal donné par les prix soit clairement un signal d'internalisation du coût des activités dommageables pour l'environnement, afin d'encourager des activités d'innovation tournées vers l'amélioration de l'efficacité énergétique et du rendement d'utilisation des ressources et vers la réduction de la production de déchets ;
- élaborer des mesures volontaristes pour accompagner l'innovation ainsi que la mise au point et l'adoption de technologies environnementales, y compris par l'investissement dans la R-D fondamentale lorsqu'il existe des obstacles à l'accès au marché qui entraînent une insuffisance des investissements privés ;
- recourir à des études d'impact spécifiques pour évaluer les avantages et les risques dont sont porteuses les nouvelles technologies, y compris pour l'environnement ;
- déterminer les infrastructures indispensables pour faciliter l'évolution vers une économie sobre en carbone et écologiquement viable, et élaborer des mesures pour encourager les investissements voulus (publics et privés) ;
- développer la coopération et la collaboration internationales au service de grands projets axés sur les technologies propres, ainsi que pour faciliter la diffusion internationale et l'adoption rapide des nouvelles technologies, tout en tenant compte du rôle des droits de propriété intellectuelle (DPI) ;
- accroître les efforts de formation et d'éducation pour développer les nouveaux ensembles de compétences allant de pair avec les emplois verts, et sensibiliser les consommateurs pour que les impératifs de viabilité écologique soient mieux pris en compte dans les décisions quotidiennes ; et
- veiller à l'intégration des mesures, à l'analyse comparative des résultats et à l'évaluation des méthodes appliquées pour s'assurer que les démarches permettent réellement d'élaborer et de diffuser des technologies vertes, tout en contribuant à la croissance économique.

## Les mesures inefficaces sont à éviter

Les investissements dans la production énergétique, les bâtiments et l'infrastructure de transport vont perdurer pendant des décennies. Il importe de veiller à ce que les programmes de relance économique n'aient pas pour effet d'installer durablement des technologies énergétiques inefficaces ou polluantes, ou encore des modes de production et de consommation qui seront une source de pollution. À terme, de tels investissements auraient en effet un coût pour l'économie du fait des incidences sanitaires et autres de la pollution, de l'épuisement des ressources et de la modification du climat. Dans ces conditions, et compte tenu de ce qui est préconisé de façon générale pour tous les grands projets d'investissement public et de développement des infrastructures, les pays devraient soumettre autant que de besoin les politiques à des évaluations stratégiques environnementales (ESE) et les projets à des études d'impact sur l'environnement (EIE) dans le cadre des programmes de relance économique. Certains des grands projets de construction dont la mise en route pourrait être avancée grâce au soutien des plans de redressement ont sans doute déjà donné lieu à une évaluation environnementale, achevée ou en cours, et il est possible d'accélérer le processus par d'autres mesures pour éviter de ralentir excessivement les investissements programmés. Au Canada, par exemple, le gouvernement fédéral s'attache à simplifier les démarches concernant les incidences possibles des projets, environnementales et autres, et à raccourcir les délais d'examen et d'approbation pour que les projets démarrent plus tôt.

Beaucoup de mesures prévues dans les programmes de relance visent à soutenir l'industrie automobile ou la construction routière (voir le tableau 3 de l'annexe), et leurs conséquences générales pour l'environnement doivent être étudiées de près. Ces mesures risquent dans certains cas de faire augmenter les émissions et la pollution, alors qu'elles peuvent, moyennant une conception judicieuse, être écologiquement neutres, voire bénéfiques. C'est pourquoi un certain nombre de pays – Allemagne, Australie, Brésil, Corée, Espagne, États-Unis, France, Italie, Japon, Portugal, Royaume-Uni, Suède, etc. – ont lié au moins en partie le soutien apporté au secteur automobile à la mise au point de véhicules plus respectueux de l'environnement. Nombreux sont aussi les pays qui instaurent des dispositifs de compensation financière pour inciter les entreprises et les particuliers à mettre leurs voitures anciennes à la casse pour en acheter de nouvelles. Certes, les dispositifs en question peuvent permettre de retirer de la circulation des véhicules anciens moins efficaces, mais ils risquent de favoriser par ailleurs l'augmentation de la consommation de matières, de l'utilisation des véhicules et au bout du compte des émissions, annulant ainsi une partie des bienfaits environnementaux. Les mesures d'encouragement de la mise à la casse des véhicules ou les aides à l'industrie automobile sont en outre susceptibles d'engendrer des distorsions intersectorielles et intrasectorielles, et peuvent constituer dans les faits des mesures protectionnistes. Aussi convient-il d'évaluer soigneusement leurs incidences économiques, commerciales et environnementales.

La crise économique fait également planer une incertitude sur l'instauration de politiques environnementales efficaces et efficaces et sur la coopération internationale face aux défis écologiques planétaires. Les difficultés n'ont pas manqué pour mettre des instruments économiques au service des politiques environnementales, les entreprises faisant valoir qu'elles seraient ainsi désavantagées par rapport à leurs concurrents étrangers. On a pu le constater l'an dernier, par exemple, lors des discussions sur l'attribution gratuite des permis pour le paquet « climat-énergie » de l'UE, et cette préoccupation revient fréquemment dans d'autres pays qui envisagent de recourir à un système de plafonnement et d'échange ou d'appliquer une taxe sur le carbone pour agir face au changement climatique. Même si les travaux de l'OCDE indiquent que les politiques de protection du climat sont souvent sans grand effet sur la compétitivité, c'est manifestement un sujet d'inquiétude

important pour bien des pays, à plus forte raison dans la situation économique actuelle. Une évolution progressive vers un marché du carbone plus mondialisé, et l'application dans ce contexte de mesures d'accompagnement temporaires destinées à faciliter la transition pour les travailleurs et les ménages touchés, pourraient contribuer à répondre à ces préoccupations. Pour aider les pays à mettre en œuvre des politiques efficaces et à œuvrer en faveur de la réussite des négociations internationales sur le changement climatique, l'OCDE continue d'évaluer les incidences des politiques climatiques sur la compétitivité et les fuites de carbone, et d'étudier les moyens d'apaiser ces craintes, compte tenu des enjeux politico-économiques des réformes.

Il importe aussi de comprendre les effets réciproques de différents instruments d'action dans les panoplies de mesures. Exception faite des cas où des synergies sont probables, et sauf si les instruments visent des aspects différents d'un même problème, l'instauration d'instruments qui se chevauchent doit être évitée. Par exemple, si la définition d'objectifs chiffrés concernant la part des sources renouvelables dans le bouquet énergétique peut créer des conditions propices à l'investissement privé et à l'innovation dans le domaine des énergies renouvelables, ces objectifs réglementaires risquent de faire double emploi avec les systèmes de plafonnement et d'échange qui couvrent la production d'électricité. Cela peut avoir pour effet d'augmenter les coûts de l'action pour les producteurs et les consommateurs sans nécessairement entraîner une réduction supplémentaire des émissions, sauf si les gouvernements profitent de la plus forte pénétration des énergies renouvelables pour accélérer l'abaissement du plafond d'émissions de GES. Par conséquent, le recours à des instruments risquant de se chevaucher devrait être limité aux cas où cela peut se justifier par d'autres raisons, par exemple lorsqu'il s'agit de stimuler l'innovation et le déploiement de technologies ou d'accroître la sécurité énergétique.

## Créer des emplois verts

Comme pour d'autres volets des programmes de relance, plusieurs des mesures environnementales prises par les pouvoirs publics pour dynamiser la croissance contribueront aussi à créer de nouvelles possibilités d'emplois verts. Certaines activités de production d'énergie renouvelable et la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique dans les bâtiments nécessitent une main-d'œuvre relativement importante et font appel à un large éventail de qualifications comparativement à la production d'énergie issue de combustibles fossiles. Dans ces conditions, les mesures axées sur une économie sobre en carbone peuvent aider à maintenir ou à stimuler l'emploi, même s'il faut aussi tenir compte de leurs implications pour la productivité. Les politiques de promotion de l'emploi « vert » peuvent soutenir l'emploi à court terme, mais les effets nets sur l'emploi dans l'ensemble des secteurs de l'économie sont plus incertains à long terme et doivent être évalués avec soin.

Un certain nombre de pays mettent l'accent sur les créations d'emplois allant de pair avec les mesures environnementales de leur programme de relance. Le gouvernement coréen compte ainsi créer près d'un million d'emplois en quatre ans dans le domaine des technologies et industries vertes, grâce à son programme fondé sur un « New Deal » écologique, qui comprend des investissements non seulement dans des infrastructures liées à l'environnement, mais aussi dans la R-D, ainsi que divers allègements fiscaux ou prêts pour aider les ménages à faire des choix de consommation moins préjudiciables à l'environnement (voir tableau 2). Au Japon, l'emploi dans les secteurs environnementaux devrait doubler pour concerner 2.8 millions de personnes en 2020. Pour sa part, le Royaume-Uni élabore sa stratégie pour une industrie sobre en carbone, qui vise à susciter d'importantes avancées sur plusieurs fronts : efficacité énergétique, infrastructures énergétiques sobres en

carbone, mise au point et production de véhicules à faibles émissions de carbone et développement de nouvelles compétences.

### Les mesures de redressement vertes peuvent aussi être une source de revenus vitale pour l'avenir

Dans le contexte actuel de crise économique, les pays sont encore plus sensibles qu'avant aux coûts de toute forme d'intervention, ce qui appelle des ripostes au changement climatique et aux autres grands problèmes mondiaux d'environnement qui soient les moins onéreuses possibles. Afin de parvenir à une réduction des émissions de GES au moindre coût, la difficulté consiste à créer les incitations voulues pour encourager les investissements dans une croissance économique sobre en carbone et à évoluer vers une tarification mondiale du carbone. Cela exige de susciter la participation du plus grand nombre possible de pays et de secteurs et de « fixer les prix à leur juste niveau » en appliquant des panoplies d'instruments efficaces par rapport à leur coût. Pour aller de l'avant et apporter des solutions efficaces et efficientes à beaucoup de problèmes d'environnement, au changement climatique en particulier, il faudra employer des instruments économiques tels que les écotaxes et les systèmes de plafonnement et d'échange avec attribution des permis par voie d'enchères.

Le recours accru à des instruments économiques pour remédier à des problèmes d'environnement permet en outre de générer des recettes, considération qui a toute son importance dans un contexte où les finances publiques sont susceptibles d'être mises à rude épreuve. Ces recettes pourront, par exemple, contribuer à l'assainissement budgétaire futur ou aider, dans une optique de neutralité budgétaire, à compenser la baisse d'impôts qui ont des retombées négatives sur l'économie, tels que ceux frappant le travail. Plusieurs pays donnent déjà des signes de rééquilibrage en faveur des taxes liées à l'environnement dans leurs stratégies de redressement économique (voir tableau 2). On peut citer les dispositions prévues par la République tchèque pour parachever sa réforme fiscale verte, la vaste réforme fiscale du Danemark, qui prévoit une réduction des taxes sur les salaires et une augmentation des taxes sur la pollution et la consommation énergétique, le projet de la Finlande de diminuer le poids de l'impôt sur le revenu et d'accroître celui des écotaxes, l'instauration en Allemagne d'un mode de calcul tenant compte des émissions de CO<sub>2</sub> pour la taxe automobile, ainsi que les mesures prises en Suède pour internaliser les coûts environnementaux par des taxes et des redevances et rendre les investissements verts plus attrayants pour le secteur privé. Au Royaume-Uni, le budget pour 2009 prévoit un relèvement du droit d'accise sur les carburants et de la taxe de mise en décharge dans les années à venir, en vue de soutenir les finances publiques et de créer parallèlement des incitations en faveur d'une économie plus sobre en carbone et en ressources.

Dans le processus d'élaboration des mesures et instruments que les gouvernements entendent mettre en place dans les prochaines années pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre des efforts internationaux de lutte contre le changement climatique, il faut prendre en considération les possibilités qu'offrent les différents moyens d'intervention visant les externalités environnementales de générer des recettes, mais aussi de dynamiser l'innovation et le progrès technologique.

## Aller de l'avant

L'OCDE joue depuis les années 1970 un rôle de pionnier dans l'analyse des liens entre environnement et économie, et elle continuera à l'avenir d'aider les pays à définir des politiques qui favorisent tout à la fois la croissance économique et l'amélioration de l'environnement. Les délégués auprès de l'OCDE ont proposé un certain nombre d'axes de travail à forte valeur ajoutée que l'OCDE pourrait adopter dans le cadre de ses travaux sur la croissance verte. Ces axes de travail, qui pourraient être envisagés par les comités de l'OCDE dans le contexte de leur programme de travail, sont notamment les suivants : analyse comparative des volets environnementaux des programmes de relance nationaux ; analyse des effets des mesures environnementales sur la croissance économique, l'emploi et d'autres objectifs ; suivi et évaluation des impacts de ces mesures dans le cadre de processus faisant l'objet d'un examen par les pairs ; mise en évidence des enseignements à tirer et d'exemples de pratiques optimales ; et élaboration d'orientations et de recommandations pour aider les pays à définir et à mettre en œuvre des politiques allant dans le sens d'une économie plus verte.



## *POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS*

- Burniaux, J-M., Chateau, J., Duval, R., et Jamet, S., « The Economics of Climate Change Mitigation: Policies and Options for the Future » (OECD Economics Working Paper No. 658) [[www.oecd.org/env/cc/econ](http://www.oecd.org/env/cc/econ)].
- Burniaux, J-M., Chateau, J., Dellink, R., Duval, R., and Jamet, S., (2009), "The Economics of Climate Change Mitigation: How to Build the Necessary Global Action in a Cost-effective Manner", OECD Economics Department Working Papers, No. 701, [[www.oecd.org/env/cc/econ](http://www.oecd.org/env/cc/econ)].
- Edenhofer, O. et Stern, N. (avril 2009), « Towards a Global Green Recovery: Recommendations for Immediate G20 Action ».
- HSBC (25 février 2009), « A Climate for Recovery: The Colour of Stimulus Goes Green » [[www.research.hsbc.com](http://www.research.hsbc.com)].
- OCDE (2009), « Réponse stratégique de l'OCDE à la crise financière et économique : Contributions à l'effort mondial » [[www.oecd.org](http://www.oecd.org)].
- OCDE (2009), « Policy Responses to the Economic Crisis to Restore Long-Term Growth: Stocktaking of Stimulus Packages » [DSTI/IND/STP/ICGP(2009)1/ADD/FINAL].
- OCDE (2008), *Coûts de l'inaction sur des défis environnementaux importants*.
- OCDE (2008), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030*.
- OCDE (2008), « Cadre d'action de l'OCDE pour des politiques de l'environnement efficaces et efficientes » [[www.oecd.org/dataoecd/60/48/40501381.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/60/48/40501381.pdf)].
- OCDE (2008), *Politique environnementale, innovation technologique et dépôts de brevets*.
- OCDE (2008), L'atténuation du changement climatique : Que faire ? [[www.oecd.org/env/cc/econ](http://www.oecd.org/env/cc/econ)].
- OCDE (2008), Biofuel Support Policies: An Economic Assessment.
- OCDE (2006), L'économie politique des taxes liées à l'environnement.
- PNUE (mars 2009), « Global Green New Deal: Policy Brief » [[www.unep.org](http://www.unep.org)].



*ANNEXE: Information sur les programmes nationaux de « relance verte »<sup>1</sup>*

Tableau 1. Investissements directs dans la R-D et les infrastructures « vertes » prévus dans les programmes de relance économique des gouvernements

Pays	Mesure	Investissements				
		en monnaie nationale	en EUR (aux taux de change du 22 mai 2009)	en % du progr. de relance	[total programme de relance]	en % du PIB 2008
<b>Allemagne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans les technologies vertes.</li> <li>Investissement dans les bâtiments publics, axé (entre autres objectifs) sur la protection du climat et l'efficacité énergétique.</li> </ul>		5.7 milliards EUR 20 milliards EUR		80 milliards EUR (2009-2010)	0.20% 0.80%
<b>Australie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Technologies énergétiques peu polluantes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Initiative pour les énergies propres</li> <li>➤ Nation Building and Jobs Plan - Efficacité énergétique de l'habitat</li> <li>➤ Initiative nationale pour l'efficacité énergétique</li> </ul> </li> </ul>	4.5 milliards AUD 3.9 milliards AUD 100 millions AUD	2.5 milliards EUR 2.2 milliards EUR 56.1 millions EUR			0.37% 0.32% 0.01%
<b>Belgique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements verts.</li> <li>Bâtiments publics économes en énergie.</li> </ul>		18.8 millions EUR 100 millions EUR	8.1% 43.1%	232 millions EUR	0.01% 0.03%
<b>Canada</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Technologies vertes.</li> <li>Fonds pour l'infrastructure verte (2009-2011), soutenant des projets de traitement des eaux usées, de production et de transport d'énergie durables et de gestion des déchets solides.</li> <li>Projets de recherche et démonstration : énergies propres, dont piégeage et stockage du carbone (investiss. sur 5 ans).</li> <li>Amélioration des services ferroviaires voyageurs.</li> </ul>	2.8 milliards CAD 1 milliard CAD 1 milliard CAD 407 millions CAD	1.5 milliard EUR 0.6 milliard EUR 0.6 milliard EUR 258.4 millions EUR			0.18% 0.06% 0.06% 0.03%

<sup>1</sup> Ces tableaux présentent un certain nombre d'informations sur les programmes de relance nationaux qui ont été communiquées par les gouvernements au Secrétariat de l'OCDE. Ils n'aspirent pas à l'exhaustivité, mais visent à donner une idée du type et de l'ampleur relative de certaines des mesures intéressant l'environnement qui figurent dans les plans de relance.

Pays	Mesure	Investissements				
		en monnaie nationale	en EUR (aux taux de change du 22 mai 2009)	en % du progr. de relance	[total programme de relance]	en % du PIB 2008
<b>Canada suite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans les infrastructures de l'eau.</li> <li>Fonds de stimulation de l'infrastructure (2009-2010), soutenant des projets axés sur la relance économique, notamment dans les domaines de l'eau, des eaux usées et des transports publics.</li> </ul>	4 milliards CAD				
<b>CE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme énergétique d'aide à la relance économique, prévoyant notamment des investissements dans les domaines suivants :</li> <li>énergie éolienne en mer</li> <li>piégeage et stockage du carbone</li> </ul>		565 millions EUR 1 050 millions EUR			
<b>Chine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans des domaines environnementaux comme les économies d'énergie, la réduction des émissions et le génie écologique.</li> </ul>	210 milliards RMB	22.3 milliards EUR	5.25%	430 milliards EUR	0.76%
<b>Corée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans les transports écologiques (trains à grande vitesse ; transport rapide par autobus ; pistes cyclables).</li> <li>Diversification de l'approvisionnement en eau (par ex. moindre drainage des eaux de pluie ; barrages ; dessalement de l'eau de mer ; traitement de pointe pour la réutilisation des eaux usées).</li> <li>Recyclage des déchets ; valorisation énergétique des déchets ; photovoltaïque et énergie issue de biomasse ; villes écoénergétiques.</li> </ul>	11 000 milliards KRW	6.4 milliards EUR	22%	50 000 milliards KRW (2009-2012)	1.01%
		2 000 milliards KRW	1.2 milliard EUR	4%	50 000 milliards KRW (2009-2012)	0.19%
		3 000 milliards KRW	1.7 milliard EUR	6%	50 000 milliards KRW (2009-2012)	0.27%

Pays	Mesure	Investissements				
		en monnaie nationale	en EUR (aux taux de change du 22 mai 2009)	en % du progr. de relance	[total programme de relance]	en % du PIB 2008
<b>Danemark</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan d'investissement pour des infrastructures de transport vertes (2009-2020) : les dépenses publiques d'investissement consacrées aux infrastructures seront augmentées de 5 milliards DKK sur la période 2009-2010 par rapport au budget 2009 et serviront à la construction de nouveaux équipements de transport, ainsi qu'à l'amélioration et à la modernisation des équipements existants – routes, tramways, chemins de fer (signalisation), pistes cyclables, etc. Les transports publics seront clairement privilégiés.</li> </ul>	94 milliards DKK supplémentaires sur la période 2009-2020, dont 5 milliards DKK en 2009.	12.5 milliards EUR supplémentaires sur la période 2009-2020, dont 700 millions EUR en 2009.	10% (2009)	180 milliards DKK (2009)	0.2% (2009)
<b>Espagne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonds spécial de l'Etat pour les actions environnementales.</li> <li>Projet de piégeage et de stockage du carbone à Compostilla, León.</li> <li>Plan pour l'efficacité énergétique et les économies d'énergie (2008-2011).</li> <li>Plan de reboisement.</li> <li>Action stratégique en faveur de la R-D axée sur l'énergie et le changement climatique.</li> </ul>		575 millions EUR 500 millions EUR 241 millions EUR 92 millions EUR 54 millions EUR			0.05% 0.05% 0.02% 0.01% 0.00%
<b>Etats-Unis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans les technologies vertes.</li> <li>Initiatives énergétiques : réseau électrique intelligent (11 milliards USD), compteurs intelligents, nouvelles technologies de batteries, amélioration de l'efficacité énergétique, etc.</li> </ul>	59 milliards USD 30 milliards USD	42.8 milliards EUR 21.7 milliards EUR			0.41% 0.22%
<b>Estonie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans les infrastructures de gestion de l'eau, mesures d'économies d'énergie dans le secteur du logement.</li> </ul>					
<b>Finlande</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans les technologies vertes.</li> </ul>		38 millions EUR			0.02%

Pays	Mesure	Investissements				
		en monnaie nationale	en EUR (aux taux de change du 22 mai 2009)	en % du progr. de relance	[total programme de relance]	en % du PIB 2008
<b>France</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans les technologies vertes.</li> <li>Soutien à la croissance verte sur la période 2009-2010 (via le MEEDDAT), incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>accélér. projets de développement/rénovation voies ferrées</li> <li>ports maritimes et canaux</li> <li>efficacité énergétique des bâtiments publics</li> </ul> </li> </ul>		30 millions EUR	39.3%	14.5 milliards EUR	0.00%
			5 milliards EUR			0.26%
			320 millions EUR			0.02%
			150 millions EUR			0.01%
		200 millions EUR	0.01%			
<b>Israël</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installations de dessalement de l'eau ; chemins de fer.</li> </ul>					
<b>Italie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans les transports publics et chemins de fer.</li> </ul>		1.44 milliard EUR	3.60%	40 milliards EUR (2009-11)	0.09%
<b>Japon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements à l'appui de la "Révolution carbone", qui fait partie du train de mesures adopté face à la crise économique. (Des investissements environnementaux sont aussi prévus dans le cadre de la "Stratégie de développement futur" et du programme "Innovation pour une économie et une société vertes".)</li> </ul>	1 600 milliards JPY	12.3 milliards EUR	10.40%	15 400 milliards JPY	0.37%
<b>Norvège</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans les technologies vertes (amélioration de l'efficacité énergétique, piégeage et stockage du carbone, stations de recharge pour véhicules électriques, etc.).</li> <li>Chemins de fer, sentiers piétons et pistes cyclables, infrastructure pour voitures électriques et hybrides.</li> </ul>	1.6 milliard NOK	0.2 milliard EUR			0.06%
		1.85 milliard NOK	0.2 milliards EUR			0.06%

Pays	Mesure	Investissements				
		en monnaie nationale	en EUR (aux taux de change du 22 mai 2009)	en % du progr. de relance	[total programme de relance]	en % du PIB 2008
<b>Pays-Bas</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements publics verts.</li> <li>Investissements dans la qualité des territoires.</li> </ul>		232 millions EUR 445 millions EUR			0.04% 0.08%
<b>Portugal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Energies renouvelables (barrages hydroélectriques, biomasse, énergies éolienne, solaire et houlomotrice, biogaz et réseaux d'électricité "intelligents") ; chemins de fer à grande vitesse et réseau d'approvisionnement pour les véhicules électriques ; modernisation des écoles ; traitement des eaux et résidus ; revitalisation des centres historiques des villes, y compris pour freiner l'étalement urbain ; réhabilitation de trois friches industrielles dans l'estuaire du Tage.</li> <li>Projets en vue de la protection de quatre zones côtières importantes et de l'élaboration de programmes de gestion des zones côtières.</li> </ul>		350 millions EUR			0.21%
<b>Royaume-Uni</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans les infrastructures axés sur l'amélioration de l'efficacité énergétique, le transport ferroviaire et les mesures d'adaptation (par ex. prévention des inondations, protection des voies navigables).</li> </ul>		535 millions EUR			0.03%
<b>République tchèque</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans la R-D liée à l'environnement (2007-2013).</li> <li>Programme d'investissements verts (2007-2012).</li> <li>Programme opérationnel pour l'environnement (2007-2013).</li> <li>Programme PANEL pour l'efficacité énergétique des maisons en panneaux de béton (jusqu'en 2011).</li> </ul>	691 millions CZK 25 milliards CZK 17 milliards CZK 750 millions CZK	25.9 millions EUR 0.9 milliard EUR 0.6 milliard EUR 28.1 millions EUR			0.02% 0.61% 0.40% 0.02%
<b>Russie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans l'efficacité énergétique.</li> </ul>					
<b>Slovénie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics.</li> <li>Fonds de soutien à la R-D.</li> </ul>		20 millions EUR 98 millions EUR			0.05% 0.26%

Pays	Mesure	Investissements				
		en monnaie nationale	en EUR (aux taux de change du 22 mai 2009)	en % du progr. de relance	[total programme de relance]	en % du PIB 2008
Suisse	• Investissements en faveur de l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments.	318 millions CHF	209.5 millions EUR			0.06%
	• Investissements dans les énergies renouvelables.	60 millions CHF	39.5 millions EUR			0.01%
	• Investissements consacrés à la protection contre les inondations, la protection contre le bruit et la réévaluation des zones naturelles.	220.5 millions CHF	145.3 millions EUR			0.04%
	• Investissements dans les infrastructures ferroviaires.	252 millions CHF	166 millions EUR			0.05%

Table 2. Réductions d'impôts, prêts et autres mesures « vertes » figurant dans les programmes de relance économique des gouvernements

Pays	Mesure	Montant total (estimation)	
		en monnaie nationale	en EUR (aux taux de change du 22 mai 2009)
<b>Allemagne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prime de 2 500 EUR pour le remplacement des voitures de plus de 9 ans ; taxe sur les véhicules désormais calculée sur la base des émissions.</li> <li>R-D axée sur les nouveaux concepts de mobilité (en particulier l'électromobilité).</li> </ul>	1.5 milliard EUR	1.5 milliard EUR
		500 millions EUR	500 millions EUR
<b>Belgique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prêts pour l'amélioration de l'efficacité énergétique.</li> <li>Nouvelle réduction d'impôt pour les investissements axés sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments (par ex. isolation).</li> </ul>	200 millions EUR	200 millions EUR
<b>Canada</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Subventions pour la rénovation des maisons axée sur l'amélioration de l'efficacité énergétique.</li> <li>Mesure temporaire de crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire.</li> <li>Aide financière pour l'évaluation environnementale du projet de gazoduc Mackenzie.</li> <li>Fonds alloués à la gestion et à l'évaluation des sites fédéraux contaminés, pour faciliter des travaux de remise en état représentant 165 millions CAD.</li> <li>Fonds pour la recherche liée à l'environnement et l'élaboration d'indicateurs/de rapports connexes.</li> <li>Fonds destinés aux parcs nationaux.</li> </ul>	1.6 milliard CAD	1 milliard EUR
		80.5 millions CAD (2009-2010)	51.1 millions EUR
		347 millions CAD (2009-2010)	220.3 millions EUR
		210 millions CAD (2009-2010)	133.3 millions EUR
<b>CE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement (au moyen de prêts) d'investissements axés sur l'efficacité énergétique, le changement climatique, la sécurité et les infrastructures énergétiques, via la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.</li> </ul>	jusqu'à 11 milliards EUR par an	jusqu'à 11 milliards EUR par an
<b>Corée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protection et amélioration de l'état de 4 grands cours d'eau et de 100 cours d'eau urbains.</li> <li>Base de données unifiée sur l'information spatiale nationale.</li> <li>Mesures visant à promouvoir l'achat de voitures vertes et l'utilisation d'énergies renouvelables par les particuliers.</li> <li>Mesures destinées à renforcer le rôle de puits de carbone joué par les forêts et à élargir l'utilisation des ressources forestières, y compris par la plantation d'arbres.</li> <li>Soutien axé sur : la construction de 2 millions de logements verts ; les performances écologiques des écoles : le remplacement de 20% de l'éclairage dans le secteur public par des LED.</li> </ul>	18 600 milliards KRW	10.8 milliards EUR
		700 milliards KRW	0.4 milliard EUR
		2 000 milliards KRW	1.2 milliard EUR
		3 000 milliards KRW	1.7 milliard EUR
		9 000 milliards KRW	5.2 milliards EUR

Pays	Mesure	Montant total (estimation)	
		en monnaie nationale	en EUR (aux taux de change du 22 mai 2009)
Danemark	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements publics supplémentaires dans les technologies vertes et la croissance verte en agriculture, avec notamment un soutien public aux technologies vertes.</li> <li>Dispositions fiscales adoptées en 2007 : les impôts sur le revenu du travail ont été abaissés en 2008 et 2009, et cette réduction a été financée en partie par l'indexation sur les prix des taxes énergétiques à partir de 2008 (hausse d'environ 1.8 % par an).</li> <li>Dispositions fiscales adoptées en 2009 : le nouvel abaissement des impôts sur le revenu du travail qui sera effectif en 2010 sera en partie financé par un relèvement des écotaxes au cours de la période 2010-2013, avec en particulier : (i) l'augmentation des taxes acquittées par les entreprises et les particuliers sur l'électricité, sur la consommation d'énergie destinée au chauffage et au refroidissement, etc. ; (ii) la hausse des taxes de pollution visant les eaux usées, les gaz à effet de serre, les CFC, etc. ; (iii) l'instauration d'un système de "taxes vertes sur les transports" visant le transport routier ; (iv) la modification de plusieurs caractéristiques des taxes d'immatriculation et de circulation frappant notamment les voitures particulières, les voitures de société, les taxis et les camionnettes, en vue d'encourager une baisse de la consommation de carburant, ainsi que des émissions et autres formes de pollution ; et (v) l'attribution par voie d'enchères des quotas de CO2 qui sont aujourd'hui attribués gratuitement.</li> <li>Stratégie relative aux aspects commerciaux du changement climatique : lancement éventuel d'initiatives de recherche-développement dans ce contexte.</li> <li>Mesures en faveur de la remise en état et de l'entretien des bâtiments : création d'un fonds destiné à soutenir les investissements de rénovation de l'habitat, offrant des incitations spéciales en faveur de certains travaux qui permettent de réduire la consommation d'énergie (amélioration de l'isolation, panneaux solaires, etc.). Les travaux de rénovation impliquant une consommation d'énergie/de ressources importante (climatisation, sauna, piscine, etc.) ne peuvent pas bénéficier des aides.</li> </ul>	750 millions DKK par an (2010-2015)	100.7 millions EUR
		1.5 milliard DKK	0.2 milliard EUR
Espagne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aide au remplacement des voitures de plus de 10 ans.</li> <li>Plan pour le secteur du bâtiment et du logement, comprenant des mesures en faveur de l'efficacité énergétique.</li> <li>Investissements en faveur du développement durable.</li> <li>Fonds d'investissement local en faveur du développement durable.</li> <li>Programme de financement d'autobus propres.</li> <li>Plan pour le secteur du tourisme, comprenant des mesures en faveur de l'efficacité énergétique.</li> </ul>	1.2 milliard EUR	1.2 milliard EUR
		4.1 milliards EUR	4.1 milliards EUR
		20 milliards EUR	20 milliards EUR
		5 milliards EUR	5 milliards EUR
		360 millions EUR	360 millions EUR
1 milliard EUR	1 milliard EUR		



Pays	Mesure	Montant total (estimation)	
		en monnaie nationale	en EUR (aux taux de change du 22 mai 2009)
<b>Etats-Unis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aides et crédits d'impôt aux ménages à bas revenu en vue de la protection des logements contre les intempéries.</li> <li>Crédit d'impôt allant jusqu'à 7 500 USD pour l'achat de véhicules hybrides rechargeables.</li> </ul>		
<b>France</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prime de 1 000 EUR pour le remplacement des voitures de plus de 10 ans.</li> <li>Réhabilitation de sites industriels pollués.</li> <li>Plan de performance énergétique des exploitations agricoles.</li> <li>Fonds destiné à permettre aux ménages à faible revenu de réaliser des travaux d'économie d'énergie.</li> <li>Primes allant de 200 à 5 000 EUR pour l'achat de véhicules qui émettent peu de CO<sub>2</sub>.</li> <li>Eco-prêts à taux zéro pour financer la rénovation énergétique des logements.</li> </ul>	20 millions EUR 30 millions EUR 200 millions EUR  220 millions EUR 83 millions EUR (2009-2010)	20 millions EUR 30 millions EUR 200 millions EUR  220 millions EUR 83 millions EUR (2009-2010)
<b>Italie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prêts à faible taux d'intérêt en faveur des technologies sans carbone/sobres en carbone.</li> <li>Déduction fiscale pour travaux de rénovation visant l'efficacité énergétique des bâtiments.</li> <li>Incitations au remplacement des véhicules anciens ; mesures en faveur de la mise au rebut des appareils ménagers à forte consommation d'énergie.</li> <li>Energies renouvelables et économies d'énergie dans les régions de convergence (2007-2013)</li> <li>Industria 2015 :</li> <li>Projets en faveur de la mobilité durable</li> <li>Projets en faveur de l'efficacité énergétique</li> </ul>	600 millions EUR (2007-2009)  2 837 millions EUR (2007-2013)  180 millions EUR 200 millions EUR	600 millions EUR (2007-2009)  2 837 millions EUR (2007-2013)  180 millions EUR 200 millions EUR
<b>Japon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mesures fiscales encourageant les investissements écologiques et l'achat de produits verts dans le cadre du plan Innovation pour une économie et une société vertes, y compris pour accélérer le développement et le déploiement de l'électricité photovoltaïque et des véhicules de nouvelle génération.</li> <li>Système d'écopoints : les consommateurs achetant des appareils ménagers économes en énergie se voient récompensés par des écopoints d'une valeur comprise entre 3 000 et 36 000 JPY (échangeables ultérieurement contre des produits).</li> <li>Aides financières via des "fonds locaux pour le New Deal écologique".</li> </ul>	294 milliards JPY  55 milliards JPY	2.3 milliards EUR  0.4 milliard EUR

Pays	Mesure	Montant total (estimation)	
		en monnaie nationale	en EUR (aux taux de change du 22 mai 2009)
<b>Mexique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide aux ménages à faible revenu pour le remplacement des vieux appareils électroménagers par d'autres qui consomment moins d'énergie.</li> <li>• Financements pour aider les ménages pauvres à acquérir des appareils électriques à faible consommation d'énergie.</li> <li>• Création d'emplois liés à la prévention des feux de forêt.</li> </ul>		
<b>Nouvelle-Zélande</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide gouvernementale pouvant atteindre 1 800 NZD en faveur de l'amélioration du chauffage domestique (pompes à chaleur, chaudières à bois, etc.) et de l'isolation des sols et des toits ; 180 000 foyers pourront en bénéficier.</li> </ul>	243.7 millions NZD	107.1 millions EUR
<b>Norvège</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds destinés à améliorer l'efficacité énergétique, en particulier dans les bâtiments.</li> <li>• Investissements dans la recherche liée au climat et le développement des biocarburants.</li> <li>• Amélioration de la gestion des zones protégées et du patrimoine culturel.</li> </ul>	1.2 milliard NOK 125 millions NOK 300 millions NOK	0.1 milliard EUR 14.1 millions EUR 33.9 millions EUR
<b>Nouvelle-Zélande</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide gouvernementale pouvant atteindre 1 800 NZD en faveur de l'amélioration du chauffage domestique (pompes à chaleur, chaudières à bois, etc.) et de l'isolation des sols et des toits ; 180 000 foyers pourront en bénéficier.</li> </ul>	243.7 millions NZD	107.1 millions EUR
<b>Pays-Bas</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incitations pour un entrepreneuriat durable.</li> <li>• Incitations pour une agriculture durable.</li> <li>• Economies d'énergie dans les logements.</li> <li>• Incitations en faveur de la mise à la casse des voitures anciennes.</li> <li>• Incitations en faveur de l'investissement dans l'énergie éolienne.</li> <li>• Augmentation de l'abattement fiscal vert.</li> <li>• Investissements dans l'innovation énergétique.</li> </ul>	60 millions EUR 50 millions EUR 320 millions EUR 65 millions EUR 160 millions EUR 60 millions EUR 103 millions EUR	60 millions EUR 50 millions EUR 320 millions EUR 65 millions EUR 160 millions EUR 60 millions EUR 103 millions EUR
<b>Pologne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanismes financiers à l'appui d'investissements dans les énergies renouvelables.</li> </ul>	Environ 1 milliard PLN d'ici la mi-2010	
<b>Portugal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incitations fiscales en faveur de la R-D des entreprises ; soutien de l'investissement en 2009 ; TVA réduite et exonération de taxe communale pendant 5 ans pour soutenir la revitalisation urbaine ; avantages fiscaux pour l'achat de véhicules électriques à partir de 2010 ; exonération de taxe de circulation pour les véhicules électriques depuis la fin 2008.</li> <li>• Prime, avantages fiscaux et prêts bonifiés en faveur de l'équipement des bâtiments privés en panneaux solaires.</li> <li>• Lignes de crédit pour les entreprises, avec taux d'intérêt spéciaux et garantie partielle des risques par l'Etat.</li> </ul>	225 millions EUR 2 000 millions EUR	225 millions EUR 2 000 millions EUR

Pays	Mesure	Montant total (estimation)	
		en monnaie nationale	en EUR (aux taux de change du 22 mai 2009)
République slovaque	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet pilote en vue d'accroître l'efficacité énergétique dans les bâtiments et les propriétés appartenant au domaine public.</li> <li>Mesures favorisant les prêts au secteur privé pour financer des projets axés sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la sécurité énergétique.</li> <li>Programme de soutien à l'utilisation de l'énergie issue de la biomasse et de l'énergie solaire par les ménages.</li> <li>Programme de soutien à la rénovation de l'habitat.</li> <li>Réaffectation de fonds à l'intérieur du programme opérationnel pour la R-D en faveur du secteur de l'environnement et de l'énergie.</li> </ul>	10 millions EUR	10 millions EUR
		115 millions EUR	115 millions EUR
		8 millions EUR	8 millions EUR
		10 millions EUR	10 millions EUR
		42 millions EUR	42 millions EUR
République tchèque	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien aux activités d'exportation (y compris de produits verts) des entreprises tchèques, exonération de taxe routière pour les voitures respectueuses de l'environnement, droits d'accise liés à des critères environnementaux, prime à la casse pour les voitures anciennes.</li> </ul>		
Royaume-Uni	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le budget 2009 institue les premiers budgets carbone au monde et alloue plus de 1.4 milliard GBP à des aides ciblées au secteur des technologies produisant peu de carbone. Cette dotation conjuguée aux mesures annoncées depuis l'automne 2008 permettra d'investir 10.4 milliards GBP supplémentaires dans la réduction des émissions de carbone et de la consommation d'énergie sur la période 2009-2012. Cela comprend : 375 millions GBP pour améliorer l'efficacité énergétique et celle de l'utilisation des ressources dans les entreprises, les bâtiments publics et le secteur résidentiel ; 70 millions GBP en faveur des formes de production d'électricité à petite échelle décentralisées et peu émettrices de carbone ; 405 millions GBP pour soutenir les processus de fabrication de pointe et les industries à faibles émissions de carbone ; jusqu'à 4 milliards GBP en faveur de projets du Royaume-Uni dans le domaine de l'énergie et des sources renouvelables (provenant de la BEI) ; des aides destinées à permettre des investissements de 9 milliards GBP dans la production éolienne en mer ; 2.5 milliards GBP d'investissements dans la cogénération ; de nouveaux mécanismes de financement en faveur de quatre projets de démonstration du piégeage et du stockage du carbone et 90 millions GBP pour les études préparatoires ; le relèvement du droit d'accise sur les carburants de 0.02 GBP par litre au 1er septembre 2009, puis de 0.01 GBP par litre en termes réels chaque année durant la période 2010-2013 ; l'augmentation de 8 GBP par tonne du taux normal de la taxe de mise en décharge chaque 1er avril durant la période 2010-2013.</li> </ul>	10.4 milliards GBP (2009-2011)	11.9 milliards EUR (2009-2011)

Pays	Mesure	Montant total (estimation)	
		en monnaie nationale	en EUR (aux taux de change du 22 mai 2009)
<b>Slovénie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cofinancement d'investissements stratégiques dans des secteurs propres et avancés sur le plan technologique (prêts).</li> <li>• Réforme fiscale verte ; amélioration de la législation en matière d'aménagement de l'espace et d'urbanisme, des marchés publics, etc.</li> </ul>	300 millions EUR	300 millions EUR
<b>Suède</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déductions fiscales et aides à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments ; recherche climatique ; projets pilotes et de démonstration pour les biocarburants de 2ème génération ; mesures en faveur des villes durables ; promotion des technologies environnementales ; achats publics verts.</li> <li>• Garanties publiques sur les crédits pour conversion de l'industrie automobile aux technologies vertes.</li> </ul>		175 millions EUR (2009-2010)  2 milliards EUR
<b>Suisse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prêts en faveur de mesures axées sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments.</li> </ul>	45 millions CHF	29.7 millions EUR

Tableau 3. **Mesures dont les effets potentiellement préjudiciables à l'environnement doivent être évalués attentivement**

Pays	Mesure
<b>Allemagne, Brésil, Canada, Chine, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Portugal, Royaume-Uni, Suède</b>	Mesures financières et prêts pour soutenir l'industrie automobile.
<b>Australie, Canada, Etats-Unis, Indonésie, Suisse (140 millions CHF) et divers autres pays</b>	Investissements dans la construction de routes.
<b>Italie</b>	Réduction des tarifs du gaz pour les familles à faible revenu ; suspension temporaire des hausses des péages.
<b>Mexique</b>	Gel des prix des carburants ; baisse de 10% des prix du GPL ; réduction des tarifs de l'électricité à usage commercial et industriel pouvant atteindre 20%.*
<b>Portugal</b>	Lignes de crédit pour soutenir les exportations de l'industrie automobile, des industries de la mode (850 millions EUR) et de la filière du liège (180 millions EUR).
<b>Divers pays</b>	Soutien au secteur agricole.

\* Ces mesures ont un caractère transitoire puisqu'elles expireront le 31 décembre 2009.